

à le nier. Or, qu'arriva-t-il? Laurier fit appel à l'électorat de ce pays et la question fut rejetée. On le regretta. Cette politique est maintenant à la base du programme progressiste.

Que va-t-il arriver? Nos chances de faire revivre l'arrangement de 1911 avec les Etats-Unis sont plus que compromises par le bill Fordney qui est l'opposé de ce que nous demandons, et cette fois l'opposition vient de la part des fermiers américains.

Voilà pourquoi le gouvernement du Canada déploiera ses énergies et ses activités à trouver d'autres marchés, si les Etats-Unis persistent à ne vouloir négocier avec nous.

Le Gouvernement n'hésitera point à faire tout ce qu'il est possible afin d'améliorer le sort de l'agriculteur.

La prospérité du pays dépend de la prospérité agricole en large partie.

Le Gouvernement nous apprend qu'il a été arrêté que des conférences auront lieu avec les compagnies des chemins de fer dans l'intention d'amener une réduction dans les taux du transport des produits canadiens.

Voilà une mesure qui s'impose et le plus vite elle sera réalisée, le plus vite elle aidera à améliorer le sort de l'agriculteur, surtout des producteurs de lait. Encore récemment à Winnipeg, "Le Conseil National des produits laitiers du Canada", dont les membres étaient réunis en convention, ont pour la troisième ou la quatrième fois adopté des résolutions dans ce sens.

Un des plus puissants facteurs dans l'agriculture est certes l'exploitation animale au point de vue de la production du lait. Les chiffres fabuleux d'affaires que rapporte cette industrie, démontrent à l'évidence l'intérêt que les cultivateurs y attachent.

Comme tous les autres produits de la ferme, le beurre, le fromage et tous les dérivés du lait, également manufacturés ont présentement un marché déplorable. Une vigoureuse concurrence de la part d'autres pays britanniques vient de nous ouvrir les yeux et de nous placer en face d'un problème gros de conséquences, si de suite nous ne nous mettons à l'œuvre.

Mais ici, la tâche n'incombe pas seulement au Gouvernement, elle incombe aux producteurs qui doivent se convaincre que leur coopération avec le Gouvernement est d'une absolue nécessité. Cette coopération deviendra d'autant plus facile quand ils verront le Gouvernement les aider dans la plénitude de ses moyens.

L'hon. M. BOYER.

Pour moi trois choses sont essentielles au progrès de l'industrie laitière en ce pays:

1. L'outillage.
2. Le contrôle laitier.
3. La classification des produits laitiers.

L'outillage comporte, dans le sens pratique du mot, de bons troupeaux, de bonnes fabriques, les meilleures méthodes de fabrication.

A ce chapitre, le pays a fait des progrès énormes et peut subir avec avantage la comparaison avec maints autres pays.

La marche vers l'amélioration de ce côté-là se continuera donc normalement si les cultivateurs se sentent appuyés et encouragés.

Le contrôle laitier, de date assez récente, prend de l'essor chaque année. C'est le baromètre indispensable aux producteurs de lait, qui veulent se rendre compte de la valeur productrice de leurs troupeaux.

Il ne suffit pas pour certains cultivateurs de clamer que l'industrie laitière ne paie point, si d'abord ils ne se sont pas rendus compte de la capacité de rendement de leurs troupeaux.

Le département de l'Agriculture a fait un beau travail jusqu'à ce jour. Il importe que le présent gouvernement ajoute de nouveaux moyens d'action pour que puisse se vulgariser le mode de contrôle aussi rapidement que possible.

La classification des produits laitiers n'existe, à réellement parler, que dans l'état embryonnaire. L'an dernier une législation de la Chambre créait les principes d'une loi à cet effet, donnant au département d'Agriculture la tâche d'édicter des règlements pour l'application de cette loi.

Pas plus tard que les 7, 8 et 9 de ce mois, se tenait à Ottawa, sous la présidence des officiers supérieurs du ministère de l'Agriculture, une réunion des principaux manufacturiers de beurre et de fromage du pays. Chacune des provinces de la Confédération y comptait des représentants. La classification y fut approuvée.

Je considère que la classification des produits laitiers est d'extrême urgence pour nous faire reprendre sur les marchés extérieurs, et surtout sur le marché anglais, la position supérieure que nous avons réussi à conquérir.

La classification est d'ailleurs de toute justice pour les producteurs. Elle sera une leçon pratique, pour les intéressés, et rendra justice à chacune des provinces également.